

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**MS4 Bi**

Web : [getms4bi.com](http://getms4bi.com)

MG Planete

## **TABLE DES MATIERES**

|  |    |
|--|----|
| PREAMBULE .....  | 3  |
| Article 1 – Définitions .....  | 3  |
| Article 2 – Objet et champ d'application.....                          | 4  |
| Article 3 – Description des formules d'abonnement.....                 | 4  |
| Article 3.1 – Version trial gratuite de la Solution .....              | 4  |
| Article 3.2 – Versions payantes de la Solution .....                   | 4  |
| Article 4 – Licence d'utilisation de la solution .....                 | 5  |
| Article 5 – Commande.....  | 5  |
| Article 6 – Paiement .....   | 6  |
| Article 6.1 – Moyens de paiement .....                                 | 6  |
| Article 6.2 – Modalités de paiement .....                              | 6  |
| Article 7 - Livraison .....  | 7  |
| Article 8 – Conditions tarifaires.....                                 | 7  |
| Article 9 – Durée et résiliation.....                                  | 7  |
| Article 10 – Droit de rétractation.....                                | 8  |
| Article 11 – Réclamation.....  | 8  |
| Article 12 – Obligations du Client.....                                | 8  |
| Article 13 – Obligations et responsabilité de MANDRAGORE PLANETE ..... | 9  |
| Article 14 – Garanties.....  | 10 |
| Article 14.1 – Garanties légales.....                                  | 10 |
| Article 14.2 – Mise en œuvre des garanties .....                       | 10 |
| Article 15 – Force majeure .....                                       | 11 |
| Article 16 – Propriété intellectuelle .....                            | 11 |
| Article 17 – Données personnelles .....                                | 12 |
| Article 18 – Modification des Conditions Générales de Vente.....       | 12 |
| Article 19 – Clause réputée non écrite.....                            | 12 |
| Article 20 – Droit applicable .....                                    | 12 |
| Article 21 – Attribution de compétence et règlement des litiges .....  | 13 |
| ANNEXE 1 – Dispositions relatives aux garanties légales .....          | 14 |

## **PREAMBULE**

MANDRAGORE PLANETE est une société à responsabilité limitée inscrite au RCS de Paris sous le n° SIREN 891378234 au capital social de 1.000 €, et dont le siège social est situé 15 rue des Halles, 75001 PARIS, représentée par Monsieur Philippe Bergougnot en sa qualité de gérant.

MANDRAGORE PLANETE édite et commercialise la solution logicielle « MS4 BI » permettant de relier un gestionnaire de base de données à des librairies graphiques du marché tout en intégrant des langages web.

Les Conditions Générales de Vente ci-après s'appliquent à tous les services rendus par MANDRAGORE PLANETE sans restriction ni réserve.

## **ARTICLE 1 – DEFINITIONS**

**Site** : désigne le site Internet hébergé sous le nom de domaine getms4bi.com

**Client** : désigne toute personne physique ou morale souscrivant à une formule d'Abonnement proposé sur le Site

**Utilisateur** : désigne la personne utilisant la Solution

**MANDRAGORE PLANETE** : désigne la société MANDRAGORE PLANETE propriétaire et éditeur du Site, immatriculée au RCS de Paris sous le n° SIREN 891378234 au capital social de 1.000 €, et dont le siège social est situé 15 rue des Halles, 75001 PARIS

**Solution** : désigne la solution logicielle « MS4 BI »

**Commande** : désigne l'acte de souscription à un Abonnement d'une licence de la part du Client

**Abonnement** : désigne le contrat d'abonnement à durée indéterminée à l'une des licences payantes proposées sur le Site conclu entre le Client et MANDRAGORE PLANETE

**Livraison** : désigne la réception de la Solution par le Client

**Fonctionnalités** : désignent les fonctions offertes par la Solution et auxquelles le Client souscrit lors de l'Abonnement

**Données Personnelles** : toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement

**Conditions Générales de Vente** : désignent les conditions générales de vente qui font l'objet des présentes qui s'appliquent à tout Client utilisant le Site, également dénommées « CGV »

## **ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les modalités de mises à disposition du Site ainsi que les conditions de vente à distance de la Solution sur le Site.

Ainsi les CGV s'appliquent à toutes les ventes de la Solution par l'intermédiaire du Site.

Elles sont consultables sur le Site et accessibles par un clic au moment de l'acceptation du paiement de la Commande.

Les présentes CGV sont conclues entre MANDRAGORE PLANETE et le Client, souhaitant souscrire à un Abonnement de la Solution.

Toute Commande implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

## **ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES FORMULES D'ABONNEMENT**

### Article 3.1 – Version trial gratuite de la Solution

Avant toute Commande, le Client aura accès à une version gratuite de la Solution dénommée « TRIAL » pendant une durée de 30 jours.

Cette version reprendra l'ensemble des paramètres de la Solution avec une limitation dans l'insertion du nombre de données.

### Article 3.2 – Versions payantes de la Solution

MANDRAGORE PLANETE propose sur son Site deux types d'Abonnement :

- Une licence « STANDARD Professionnel » pour un Utilisateur ;
- Une licence « ENTREPRISE Education » pour un nombre illimité d'Utilisateur

MANDRAGORE PLANETE propose également les Abonnements optionnels suivants :

- Accès au support de manière illimitée pour un Utilisateur pour une durée d'un an ;
- Accès au support dans la limite de 10 tickets « support » pour un Utilisateur : l'Utilisateur pourra les utiliser en cliquant sur l'onglet « Gestionnaire de ticket » de la Solution en mentionnant la référence et l'objet.

MANDRAGORE PLANETE se réserve le droit d'apporter toute modification à ses offres d'Abonnement, sans que le Client puisse se prévaloir d'un quelconque droit à indemnisation.

#### **ARTICLE 4 – LICENCE D'UTILISATION DE LA SOLUTION**

MANDRAGORE PLANETE concède au Client une licence non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Solution, dans sa version existante à la date des présentes et dans toutes éventuelles versions à venir aux fins d'utilisation de la Solution par le Client qu'il aura préalablement autorisé à y accéder.

La licence susvisée est consentie aux seules fins d'utilisation de la Solution par le Client, selon les modalités présentées ci-dessus, pour ses propres besoins.

Le Client s'interdit en conséquence de :

- Reproduire, arranger, adapter tout ou partie de la Solution ;
- Procéder à toute forme d'exploitation commerciale de la Solution auprès de tiers ;
- Céder, fournir, prêter, louer la Solution, en concéder des sous-licences ou autres droits d'usage, ou de manière plus générale, de communiquer à un tiers ou à une société affiliée tout ou partie de la Solution ;
- Intégrer tout ou partie de la Solution dans tout système informatique ou toute autre solution logicielle ;
- Procéder à la télétransmission de la Solution, à sa mise en réseau, notamment sur internet, ou à sa diffusion sous toute autre forme, sans autorisation écrite et préalable de MANDRAGORE PLANETE.

Le droit d'utilisation n'est consenti au Client que sous réserve du paiement effectif et intégral du prix de la Commande.

#### **ARTICLE 5 – COMMANDE**

Le Client doit avoir la capacité juridique lui permettant de contracter.

Le Client a la possibilité de souscrire à l'un des Abonnements selon le processus en vigueur sur le Site.

Avant toute Commande, le Client aura accès à la version « TRIAL » gratuite pour une période de 30 jours, en cliquant sur l'onglet « DOWNLOAD » sur le Site.

A l'issue de ces 30 jours, le Client pourra souscrire à l'un des Abonnements.

La Commande d'un des Abonnements s'effectue selon les modalités suivantes :

- Le Client choisi l'Abonnement souhaité en cliquant sur « Commander » ;
- Le Client indique son prénom, nom, son courriel, la quantité souhaitée d'Abonnement et son adresse postale ;
- Le Client valide sa Commande en cliquant sur « Procéder » et prend connaissance des CGV par le biais d'un lien, et les accepte en cochant la mention « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente » ;
- Le Client aura accès à un récapitulatif de sa Commande avant de procéder au paiement ;
- Le Client procède au paiement de la Commande en cliquant sur le mode de paiement souhaité ;
- Le Client reçoit un email de confirmation de Commande.

La Commande ne sera prise en compte qu'après validation de leur règlement.

La facture est adressée au Client par email à la suite de sa Commande et reprend les informations renseignées par le Client ainsi que le contenu de sa Commande.

A compter de la validation de la Commande passée par le Client, la Commande est considérée comme définitive.

## **ARTICLE 6 – PAIEMENT**

### Article 6.1 – Moyens de paiement

A la passation de la Commande, MANDRAGORE PLANETE propose à ses Clients, les moyens de paiements suivants :

- Par cartes bancaires via la plateforme STRIPE ;
- Par virement bancaire sur le compte bancaire de MANDRAGORE PLANETE (dont les coordonnées sont communiquées au Client lors de la passation de la Commande)

### Article 6.2 – Modalités de paiement

Le paiement est effectué en euros exclusivement et en totalité à la Commande en utilisant un des moyens de paiement proposés par MANDRAGORE PLANETE.

MANDRAGORE PLANETE garantit la mise en œuvre de mesures de sécurité de nature à permettre la sécurisation des paiements sur son Site.

## **ARTICLE 7 - LIVRAISON**

La Commande effectuée par le Client sera livrée dans un délai indicatif de 48h à compter de la validation définitive et du paiement de la Commande, à l'adresse e-mail indiquée par le Client lors de la passation de la Commande.

MANDRAGORE PLANETE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer la Commande dans le délai ci-avant indiqué.

## **ARTICLE 8 – CONDITIONS TARIFAIRES**

Les prix sont exprimés en euros, hors taxes et toutes taxes comprises.

Ils sont déterminés suivant la formule d'Abonnement souscrite par le Client.

La version TRIAL de la Solution est gratuite pendant 30 jours.

MANDRAGORE PLANETE se réserve le droit de modifier le prix des Abonnements à tout moment.

Le prix des Abonnements sont ceux en vigueur au moment de la passation de la Commande.

Une facture est transmise au Client à la suite de la validation définitive de la Commande et après avoir procédé au paiement.

## **ARTICLE 9 – DUREE ET RESILIATION**

Les Abonnements proposés sur le Site sont conclus entre les parties dès leur souscription pour une durée indéterminée et ne peuvent être résiliés.

C'est pourquoi MANDRAGORE PLANETE propose la version « TRIAL » de la Solution afin de permettre au Client et à l'Utilisateur de tester la Solution pendant 30 jours gratuitement.

A l'issue de cette période, et si le Client est intéressé par la Solution, il devra souscrire à un Abonnement payant décrit à l'article 3.2, conformément à l'article 5.

## **ARTICLE 10 – DROIT DE RETRACTATION**

Le Client est informé que, conformément à l'article L221-28 9° du Code de la consommation, il ne pourra pas exercer son droit de rétractation compte tenu de la nature du produit vendu.

Ainsi, à la confirmation définitive de la Commande, le Client ne pourra pas prétendre à son droit de rétractation.

## **ARTICLE 11 – RECLAMATION**

En cas de réclamation ou question sur l'utilisation de la Solution, le Client peut contacter MANDRAGORE PLANETE l'adresse suivante : [support@mgplanete.com](mailto:support@mgplanete.com)

Le Client pourra signaler à MANDRAGORE PLANETE toutes anomalies de la Solution (à savoir un bug ou un dysfonctionnement de celle-ci) par email à l'adresse de contact ci-dessus, en s'efforçant de donner le maximum d'informations de nature à permettre à MANDRAGORE PLANETE de caractériser l'incident.

MANDRAGORE PLANETE procédera à la qualification de l'anomalie et s'engage à traiter les réclamations dans les meilleurs délais afin d'apporter une réponse à la réclamation formulée.

## **ARTICLE 12 – OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client s'engage à respecter les obligations qui suivent.

Le Client devra veiller, sous sa seule responsabilité à la bonne utilisation de la Solution par lui et les Utilisateurs qu'il aura désignés. Il lui incombe notamment de :

- disposer d'un équipement informatique en bon état de marche et de fonctionnement ;
- s'assurer à tout moment que son équipement informatique, notamment ses serveurs, tienne compte des conditions d'utilisation de la Solution et, le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires ;

Le Client se porte garant contre toute mauvaise utilisation, utilisation non conforme ou illicite, que les Utilisateurs pourront faire de la Solution, notamment contre les atteintes aux lois et règlements en vigueur.

Le Client garantit à MANDRAGORE PLANETE que les Données intégrées dans la Solution sont licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou



aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne soient aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de MANDRAGORE PLANETE.

Le Client déclare être informé que certains des logiciels qui composent la Solution sont des logiciels dits « libres » ou sont détenus par des tiers, pour lesquels MANDRAGORE PLANETE a acquis une licence d'utilisation, dont une liste est tenue à la disposition du Client, sur simple demande.

### **ARTICLE 13 – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DE MANDRAGORE PLANETE**

MANDRAGORE PLANETE garantit au Client (i) qu'elle dispose de tous les droits et autorisations nécessaires pour concéder au Client l'utilisation de la Solution, dans le cadre des présentes, et que celle-ci ne contient rien qui puisse tomber sous le coup des lois et règlements relatifs notamment à la contrefaçon, la concurrence déloyale et plus généralement, contrevenir aux droits des tiers et (ii) qu'elle n'a pas consentie et ne consentira pas à un tiers aucune cession ou licence d'utilisation sur la Solution susceptible d'empêcher ou de gêner l'exécution du présent contrat.

MANDRAGORE PLANETE s'engage à faire bénéficier le Client ayant souscrit à un Abonnement de toutes améliorations des fonctionnalités de la Solution ou révisions visant à introduire des extensions mineures à la Solution (ci-après : les « Mises à Jour »).

La nature et la régularité de ces Mises à Jour seront laissées à la libre appréciation de MANDRAGORE PLANETE.

Les Mises à Jour pourront être effectuées automatiquement et sans information préalable, ce que le Client accepte expressément.

MANDRAGORE PLANETE s'oblige à informer le Client de toute difficulté prévisible notamment quant à une difficulté de mise en œuvre de la Solution ou à son bon fonctionnement.

MANDRAGORE PLANETE ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à la Solution qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunications.

MANDRAGORE PLANETE ne pourra être tenue responsable des intrusions extérieures, de la présence de virus informatiques dans le système informatique du Client ou de l'Utilisateur utilisant la Solution, des éventuelles conséquences d'une

altération, totale ou partielle, du fonctionnement de la Solution ayant pour origine une mauvaise utilisation par le Client ou par l'Utilisateur, du non-fonctionnement ou des lenteurs du réseau de télécommunication du Client ou de l'Utilisateur.

En tout état de cause, la responsabilité de MANDRAGORE PLANETE ne saurait être engagée envers le Client que pour des faits qui lui seront directement imputables qui auront causé un préjudice direct au Client.

## **ARTICLE 14 – GARANTIES**

### Article 14.1 – Garanties légales

La Solution vendue par le biais du Site bénéficie :

- De la garantie légale de conformité, pour les Produits défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la Commande ;
- De la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes CGV (Annexe 1).

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation ; est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les 24 mois suivant la délivrance du Produit. Ce délai est de 6 mois pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du Produit conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

### Article 14.2 – Mise en œuvre des garanties

En cas de demande de mise en œuvre des garanties légales, le Client devra prendre contact avec MANDRAGORE PLANETE par email à l'adresse suivante : support@mgplanete.com.

## **ARTICLE 15 – FORCE MAJEURE**

MANDRAGORE PLANETE ne pourra être tenue responsable de la non-exécution ou du retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découlant d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles et extérieurs à MANDRAGORE PLANETE, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté de MANDRAGORE PLANETE, et qui ne pourront être empêchés par cette dernière, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

Outre les cas retenus par la législation en vigueur et la jurisprudence française, sont considérés cas de force majeure, et ce sans exhaustivité, les évènements suivants :

- Les blocages des réseaux et systèmes de communication ;
- Les attaques de pirates informatiques.

## **ARTICLE 16 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Client s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de MANDRAGORE PLANETE et notamment, tous les éléments du Site et de la Solution y compris, le contenu du Site et de la Solution, les marques, les dessins, photographies, images, les textes, la structure générale et l'arborescence, les chartes graphiques, les bases de données, les logos, les noms de domaine, tous les documents ou fichiers, tout autre signe distinctif présent sur le Site ou dans la Solution, y compris la technologie sous-jacente, appartenant à MANDRAGORE PLANETE qui sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Le Client reconnaît de convention expresse que les présentes CGV ne lui confèrent aucun droit de propriété intellectuelle sur la Solution et ses développements, qui demeurent la propriété exclusive de MANDRAGORE PLANETE. Le Client ne dispose que d'une licence d'utilisation, non exclusive, de la Solution dans les conditions définies aux présentes.

En conséquence, tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque des éléments composant la Solution, en tout ou en partie, sans l'autorisation de MANDRAGORE PLANETE, sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

Le Client peut faire référence à la Solution de MANDRAGORE PLANETE à des fins publicitaires et/ou promotionnelles sur accord préalable et express de MANDRAGORE PLANETE.

Toute violation des droits de propriété intellectuelle engage la responsabilité du Client.

#### **ARTICLE 17 – DONNEES PERSONNELLES**

MANDRAGORE PLANETE collecte et traite les données à caractère personnel du Client.

MANDRAGORE PLANETE invite le Client à se reporter à la page du Site suivante : « Politique de confidentialité » afin de prendre connaissance des utilisations susceptibles d'être faites par MANDRAGORE PLANETE des données à caractère personnel collectées.

#### **ARTICLE 18 – MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

MANDRAGORE PLANETE se réserve le droit de modifier, actualiser, rectifier et ce librement et à tout moment les présentes CGV en vue du bon respect des évolutions législatives, réglementaires et/ou jurisprudentielles.

Toute modification sera directement applicable au Client.

Le cas échéant, les nouvelles CGV seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification et/ou adaptation.

#### **ARTICLE 19 – CLAUSE REPUTEE NON ECRITE**

Si une ou plusieurs clauses des présentes CGV venaient à être déclarées nulles, celles-ci seraient réputées non écrites sans pour autant emporter la nullité de l'ensemble des présentes.

#### **ARTICLE 20 – DROIT APPLICABLE**

Les présentes CGV sont soumises à l'application du droit français.

Dans le cas où les présentes CGV sont traduites dans une langue étrangère, seul le texte français fait foi en cas de litige sur l'acceptation d'un terme ou d'une disposition des présentes.

## **ARTICLE 21 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE ET REGLEMENT DES LITIGES**

Les litiges susceptibles de naître entre MANDRAGORE PLANETE et le Client feront l'objet d'une tentative de résolution amiable, avant toute action judiciaire.

En cas de différend entre le Client non professionnel et MANDRAGORE PLANETE relatif aux CGV, le Client non professionnel est informé que, conformément aux dispositions du Code de la consommation, MANDRAGORE PLANETE a désigné un médiateur qu'il pourra contacter à l'adresse suivante :

### **CMAP**

39 av. Franklin D. Roosevelt  
75008 PARIS  
consommation@cmap.fr - T: (+33) 1 44 95 11 47

A l'issue de la médiation, le médiateur proposera une solution.

Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

A défaut d'accord amiable, tout litige sera porté devant les juridictions relevant du siège social de MANDRAGORE PLANETE, y compris en cas de pluralité de défendeurs, ceci étant expressément accepté par le Client.

## **ANNEXE 1 – DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LEGALES**

### **Article L217-4 du Code de la consommation**

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

### **Article L.217-5 du Code de la consommation**

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

### **Article L.217-12 du Code de la consommation**

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

### **Article L.217-16 du Code de la consommation**

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

### **Article 1641 du Code civil**

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

**Article 1648 alinéa 1er du Code civil**

*« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »*

MAG Planete